

EUROAPI rejoint les indices SBF 120 et CAC Mid 60

Paris – Le 9 juin 2022 - EUROAPI annonce qu'il est inclus dans l'indice SBF 120 et qu'il a maintenant rejoint l'indice CAC Mid 60, à la suite de la révision trimestrielle du Conseil Scientifique des Indices d'Euronext Paris.

L'indice SBF 120 est l'un des indices phares de la Bourse de Paris qui regroupe les 120 premières valeurs cotées sur Euronext Paris en termes de liquidité et de capitalisation boursière. L'indice CAC Mid 60 comprend 60 entreprises d'importance nationale et européenne. Il représente les 60 plus grandes capitalisations françaises après le CAC 40 et le CAC Next 20.

Dans le cadre de la révision trimestrielle des indices d'Euronext Paris, le Conseil Scientifique des Indices a pris la décision d'inclure EUROAPI dans les indices SBF 120 et CAC Mid 60. Cette décision sera mise en œuvre à compter du vendredi 17 juin 2022, après la clôture du marché, et sera effective à compter du lundi 20 juin 2022.

Figurer dans ces indices de référence est une étape importante pour EUROAPI, un mois seulement après la cotation du Groupe sur Euronext Paris.

Antoine Delcour, Directeur financier d'EUROAPI a déclaré : « *Nous nous réjouissons d'être inclus dans les indices SBF 120 et CAC Mid 60. Cette entrée marque une nouvelle étape pour EUROAPI en tant que société cotée, quelques semaines seulement après avoir célébré notre indépendance avec notre cotation sur Euronext Paris, accueillie très favorablement. Cette étape ne représente que le début du parcours boursier d'EUROAPI. Nous continuerons à déployer notre feuille de route stratégique claire pour saisir les opportunités du marché dynamique des API et dégager davantage de valeur pour l'ensemble de nos parties prenantes.* »

À propos d'EUROAPI

EUROAPI s'attache à réinventer des solutions de principes actifs pour répondre durablement aux besoins des clients et des patients dans le monde entier. Nous sommes un leader mondial des principes actifs pharmaceutiques avec environ 200 références en portefeuille, offrant un large éventail de technologies, tout en développant des molécules innovantes grâce à nos activités Contract Development and Manufacturing (CDMO).

Agir pour la santé en permettant l'accès aux thérapies essentielles motive chaque jour nos 3 350 collaborateurs. Grâce à de solides capacités de recherche et développement et à six sites de production tous localisés en Europe, EUROAPI assure une fabrication de principes actifs de la plus haute qualité et fournit des clients dans plus de 80 pays. EUROAPI est coté sur Euronext. Plus d'informations sur www.euroapi.com

Contact Relations Presse :

Laurence Bollack

Mob. : +33 (0)6 81 86 80 19

mr@euroapi.com

Contact Relations Investisseurs :

Guillaume Rosso

Mob. : +33 (0)6 49 51 59 78

ir@euroapi.com

Déclarations prospectives

Certaines informations contenues dans ce communiqué de presse sont de nature prospective et ne constituent pas des données historiques. Ces déclarations prospectives sont fondées sur des opinions, des projections et des hypothèses actuelles, y compris, mais sans s'y limiter, des hypothèses concernant la stratégie actuelle et future du Groupe, les résultats financiers et non financiers futurs et l'environnement dans lequel le Groupe opère, ainsi que les événements, les opérations, les services futurs ou le développement de produits et leur potentiel. Les déclarations prospectives sont généralement identifiées par les mots "s'attendre à", "anticiper", "croire", "avoir l'intention de", "estimer", "planifier" et autres expressions similaires. Les déclarations et informations prospectives ne constituent pas des garanties de performances futures et sont soumises à des risques connus ou inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs, dont un grand nombre sont difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle du Groupe, qui peuvent impliquer que les résultats, performances ou réalisations, ou les résultats du secteur ou d'autres événements, diffèrent significativement de ceux décrits ou suggérés par ces déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes incluent ceux qui sont indiqués et détaillés dans le chapitre 3 "Facteurs de risque relatifs à l'émetteur" du prospectus approuvé par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 31 mars 2022 sous le numéro 22-076. Ces déclarations prospectives sont données uniquement à la date du présent communiqué de presse et le Groupe décline expressément toute obligation ou engagement de publier des mises à jour ou des corrections des déclarations prospectives incluses dans le présent communiqué de presse afin de refléter tout changement affectant les prévisions ou les événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces déclarations prospectives sont basées.